

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant 755088 NB LTD.	Numéro de permis 2024003	Date d'inspection Le 31 janvier 2025	
Nom de l'établissement Garderie Coeur d'Ange		Numéro de téléphone (506) 543-4307	
Adresse 251 rue York Bathurst NB E2A 1G9			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Visite de surveillance impromptue à l'établissement en matinée pour faire un suivi auprès de l'exploitante pour constater le fonctionnement au quotidien, la remplaçante nous accueille et nous explique que l'exploitante est à un rendez-vous médical.
Observations : L'atmosphère est calme et tranquille, les enfants sont en période de jeux libres.

original signé par
Rachelle Roy Arseneau

Le 03 février 2025

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Edithe Edwige Fouelifack Epse Tazo

Le 03 février 2025

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date